[logo ou nom de l’organisation]

(ville), (date)

Madame Andrée Laforest

Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

Édifice Jean-Baptiste-De La Salle
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Aile Chauveau, 4e étage
Québec (Québec)  G1R 4J3

ministre@mamh.gouv.qc.ca

**Objet : Appui à la campagne du RCLALQ**

**«Justice pour les locataires : Réformons la Régie du logement»**

Madame la Ministre,

Par la présente, notre organisation, [nom de votre groupe, asso, syndicat, etc.] appuie la campagne du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) réclamant une réforme de la Régie du logement

Plusieurs lacunes ont été identifiées par le RCLALQ concernant le fonctionnement actuel de la Régie du logement. En voici une brève présentation :

Accessibilité et services:

La Régie du logement devrait être un tribunal accessible. Pourtant, les freins à l'accès à la justice sont nombreux pour les locataires, particulièrement pour les ménages à faible revenu : augmentation constante des frais d'ouverture de dossier, fermeture de bureaux dans plusieurs régions, procédures complexes, manque d'assistance des juges, etc.

Délais:

Les délais d’attente à la Régie sont excessivement longs. Les locataires doivent parfois attendre plus de 2 ans avant d'obtenir une audience. Même pour les causes urgentes, par exemple pour un logement insalubre ou une absence de chauffage en hiver, les locataires attendront plusieurs semaines avant d'être entenduEs. La Régie priorise plutôt les causes en non-paiement de loyer au détriment de celles où la santé ou la sécurité des locataires est en danger.

Protection du parc de logements locatifs:

La Régie échoue dans sa mission de protéger le parc de logements locatifs. Le droit au maintien dans les lieux des locataires est en péril. Il est trop facile pour les propriétaires d’évincer les locataires dans le but d'augmenter leurs profits en transformant les logements en condos, en les louant sur Airbnb ou en les relouant plus chers.

Les causes en non-paiement de loyer:

La Régie est devenue une véritable agence de recouvrement de loyer et une machine à expulser les locataires. Chaque année, des dizaines de milliers de dossiers sont expulsés par la Régie pour non-paiement de loyer et ce, peu importe le montant dû et les motifs personnels expliquant la situation (perte d’emploi, accident de travail, situation familiale difficile, attente d'une prestation gouvernementale, etc.). Ces expulsions ont d’énormes coûts sociaux et des conséquences directes sur les ménages.

Contrôle des loyers:

Il n’existe pas de contrôle universel et obligatoire des loyers au Québec. La Régie fixe annuellement le loyer de moins de 0,5% des logements. La plupart des propriétaires haussent les loyers de manière abusive sans justification et les locataires ignorent souvent leur droit de refuser la hausse ou craignent de refuser par peur de représailles.

Pour pallier ces lacunes, le RCLALQ revendique une réforme de la Régie du logement, notamment :

* Que la Régie cesse l’expulsion massive de locataires pour non-paiement de loyer en favorisant des solutions alternatives (entente de paiement);
* Que la Régie assure réellement la protection du parc de logements locatifs et du droit au maintien dans les lieux des locataires;
* Que la Régie contrôle véritablement les loyers;
* Que les causes urgentes soient entendues dans un délai de 72 heures et que toute autre cause soit entendue par ordre d’ouverture dans un délai maximum de trois mois;
* Que les services de la Régie soient gratuits et facilement accessibles partout au Québec;
* Que le service d’information de la Régie soit adapté à la vulnérabilité des ménages locataires (pauvreté, violence, santé mentale, analphabétisme, etc.);
* Que la Régie donne pleine assistance aux locataires et que les juges facilitent la compréhension des procédures.

Madame Laforest, dans l’attente d’une réponse favorable de votre part, veuillez accepter nos salutations les plus distinguées,

[signature]

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom et poste

Nom de l'organisation

Coordonnées de l'organisation

C.c : Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec – rclalq@rclalq.qc.ca